



OFFRE D'EMPLOI

Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, sur la Rive-Sud, la ville de Candiac se distingue par son milieu de vie exceptionnel et son aménagement urbain structuré. Candiac offre une gamme diversifiée de services à ses 21 000 citoyens. Pour maintenir son haut standard, nous sommes à la recherche de personnes hautement compétentes, dynamiques et reconnues dans leur domaine.

SURINTENDANT – USINE DE FILTRATION

POSTE CADRE RÉGULIER, TEMPS PLEIN

Service des travaux publics, division Alimentation en eau

CAN-18-REG-2070-30

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du directeur, Service des travaux publics, le titulaire de l'emploi planifie, dirige et contrôle les activités relatives aux installations municipales et intermunicipales de traitement, de production et de distribution de l'eau potable. Il est aussi responsable de la gestion des compteurs d'eau intermunicipaux ainsi que dans les commerces, industries et institutions de la Ville de Candiac. Il assure une garde en soirée, la nuit et la fin de semaine en rotation avec les autres cadres de la division.

DESCRIPTION DES TÂCHES

1. Planifie, dirige et contrôle toutes les activités de la division Alimentation en eau;
2. Gère les ressources humaines, matérielles et budgétaires de son secteur d'activités;
3. Établit des projections et des plans d'immobilisation;
4. Réalise la conception de projets, d'appels d'offres et la surveillance des travaux;
5. Est responsable de toutes les activités reliées aux mises aux normes des installations reliées à la production de l'eau potable;
6. Effectue des études et diverses analyses, rédige des rapports sur des bases mensuelles et annuelles;
7. S'assure d'une vérification régulière de l'état des installations (réservoirs, usine, réseau intermunicipal), du matériel et des équipements et détermine le travail à exécuter;
8. Supervise la gestion des compteurs d'eau municipaux et intermunicipaux et planifie les relevés;

9. S'assure que la qualité de l'eau potable fournie à la population répond en tout temps aux différentes normes applicables et fait le suivi requis avec les différents intervenants (MDDELCC, DSC);
10. Assiste les personnes, organismes et villes « clientes » lors de problèmes reliés à l'eau potable;
11. Assure l'opération de l'usine de filtration en situations d'urgence;
12. Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en assainissement de l'eau ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation; les attestations délivrées par Emploi-Québec, à l'exclusion des diplômes obtenus du ministère de l'Éducation, doivent faire l'objet d'un renouvellement tous les cinq ans;
- Posséder six (6) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Connaissances informatiques intermédiaires : suite Microsoft Office, Microsoft Project, AutoCAD;
- Connaissances linguistiques : intermédiaires en français (parlé, écrit) et fonctionnelles en anglais (parlé, écrit);
- Connaissance de la géomatique;
- Connaissance en gestion des actifs dans le domaine municipal;
- Condition physique nécessaire pour l'exécution de la fonction occupée;
- Détenir un certificat universitaire de premier cycle en assainissement ou traitement de l'eau de consommation, un atout;
- Permis de conduire valide, classe 5;
- Compétences recherchées : adaptabilité, analyse, synthèse et jugement, connaissance du domaine d'expertise, gestion du temps et des priorités, leadership et prise de décision, relations interpersonnelles, santé et sécurité au travail, sens de la méthode et de la rigueur, service client;
- Horaire régulier – 39 heures par semaine;
- Garde en soirée, la nuit et la fin de semaine en rotation avec les autres cadres de la division.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae et diplôme au plus tard le **22 avril 2018**, en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse <http://ville.candiac.qc.ca/fr/115/Postulez>.

La Ville de Candiac souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Seuls les candidats retenus seront contactés. Il est à noter que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.